



LE BUREAU DE COORDINATION



5.1. LE BUREAU DE COORDINATION

La responsabilité du service Babysitting.lu, tant pour la coordination que pour la gestion technique de la plateforme Internet Babysitting.lu, incombe à l'organisme responsable Elisabeth Jeunesse. Le service Babysitting.lu crée une interface précieuse pour différents groupes cibles dans le domaine de l'éducation non formelle et assume les domaines de responsabilité suivants :

- Gestion des partenaires : établir, développer et entretenir des coopérations avec des partenaires et des parties prenantes.
- Créer et développer des coopérations avec des partenaires actuels et potentiels.
- Organiser des réunions pour les partenaires.
- Gestion de la qualité : contrôle et développement des normes de qualité.
- Développement et mise en œuvre de nouvelles offres afin de répondre aux besoins changeants des utilisateurs.
- Relations publiques : assurer une présence lors de salons nationaux, dans la presse et dans d'autres médias.
- Gestion des médias sociaux : gestion active des canaux de médias sociaux.
- Création et mise à disposition de formulaires de communication, de documentation éducative et de matériel de formation.
- Organisation et gestion du matériel d'animation et du matériel promotionnel pour les stands d'information.
- Formation continue : organisation et réalisation de formations pour les baby-sitters:in et les formateurs.
- Formation des collaborateurs : offres régulières de formations continues pour les membres/collaborateurs intéressés.
- Assistance aux utilisateurs : centrale téléphonique pour les jeunes, les parents/tuteurs et les partenaires.
- Gestion des plaintes (système de « bouton d'alerte » en cas d'urgence).
- Analyse des évaluations : analyse des commentaires et des évaluations pour adapter les offres.
- Aperçu statistique : quête, évaluation et archivage des données statistiques.
- Gestion de la plate-forme : surveillance et développement de la plate-forme Internet.
- Gestion de la base de données : assurer l'actualité des bases de données.
- Recherche de subventions : identifier et requérir des subventions pour soutenir le service.
- Gestion financière : établissement et décompte de la situation financière annuelle.
- Interlocuteur fiable pour les partenaires, les parties prenantes et le ministère
- Réunions d'intégration avec les nouveaux partenaires

5.2. FAQ - QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Babysitting.lu dispose d'une section FAQ qui répond directement aux questions les plus courantes. Si les utilisateurs/utilisatrices ont d'autres questions qui ne sont pas couvertes par la section FAQ, ils peuvent contacter l'équipe de Babysitting.lu par e-mail. La section FAQ est régulièrement mise à jour et complétée en fonction des questions les plus fréquemment posées. L'objectif est de fournir une ressource claire et informative qui aide tous les utilisateurs/utilisatrices à utiliser efficacement la plate-forme Internet.

Les questions les plus fréquemment posées sont disponibles sur Babysitting.lu sous la rubrique FAQ.

5.3. CONTACT



📍 25, ZAC Klengbousbiérg, Bâtiment A L-7795 Bissen

✉️ babysitting@elisabeth.lu

☎️ 45 07 74 - 6041

🌐 www.elisabethjeunesse.lu | www.babysitting.lu



